

CORSE : UN PROJET DÉMOCRATIQUE À CONSTRUIRE AVEC TOUTE LA POPULATION

La Ligue des droits de l'Homme prend acte des résultats de l'élection territoriale en Corse avec 56,5 % des suffrages exprimés pour la liste de coalition "Pè a Corsica", conduite par Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni.

Le choix démocratique fait par le corps électoral de Corse confirme une aspiration forte pour une plus grande autonomie de décision sur les enjeux du territoire. Les compétences inédites et larges de la Collectivité unique de Corse offrent un cadre spécifique encore à parfaire. Il est maintenant à discuter entre les élu-e-s de Corse et le gouvernement qui se doit d'entendre ces attentes et faire les gestes d'apaisement attendus.

L'avenir de la Corse reste à débattre avec tous les habitant-e-s de l'île, sans exclusive et dans la diversité du peuple corse, composante du peuple français, comme le parlement français l'avait voté en 1991.

La LDH considère que tant pour la Corse que pour la France toute entière, l'enjeu est celui d'une voie démocratique nouvelle et d'une citoyenneté de résidence à construire dans l'égalité des droits. Rapprocher les instances de décisions des citoyennes et des citoyens, leur donner les moyens d'être à l'initiative des sujets qui les concernent, reconnaître la diversité des territoires et de leurs habitant-e-s sont les conditions d'une démocratie à refonder. Sachons en prendre le chemin.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

